

# ADOPTEZ LES BONNES PRATIQUES EN CAS DE RISQUES MAJEURS

## DICRIM - 2026

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS





# DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.) LUNAS-LES-CHÂTEAUX

## LA PRÉVENTION, NOTRE PRIORITÉ

Depuis plusieurs années, la commune s'est activement impliquée dans la prévention et la gestion des risques majeurs identifiés sur son territoire.

L'information et la sensibilisation des citoyens, face à ces risques sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

Le territoire communal est exposé aux inondations causées par les crues de l'Orb et du Gravezon et leurs nombreux affluents (Nize, Vernoubrel, Garel, etc) et par une éventuelle rupture du barrage des Monts d'Orb.

Il est également soumis aux incendies de forêts, aux mouvements de terrain et à de nombreux risques liés au dérèglement climatique.

Un Plan Communal de sauvegarde a été mis en place afin de faciliter la gestion des situations de crises au niveau communal. Ce document d'information communal, sur les risques majeurs, présente les zones concernées par les différents risques, rappelle les consignes de sécurité à respecter et les démarches à suivre si une telle situation survenait sur la commune.

En telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaire.



**Aurélien MANENC**  
Le Maire de  
Lunas-les-Châteaux

## LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE

	Inondation		Grand froid
	Neige / Verglas		Radon
	Tempête		Sécheresse
	Rupture de barrage		Risque Minier
	Feux de forêts		Attentat
	Mouvement de terrain		Pandémie
	Séisme		Canicule



# LE DISPOSITIF DE SAUVEGARDE



## LES MOYENS D'ALERTE

Pour diffuser une alerte à la population, la municipalité dispose des moyens suivants:



SMS



Appels  
téléphoniques



Porte à porte



Sirène  
Lunas  
Taillevent



Automate  
d'appels



Réseaux  
sociaux



## OÙ SE RÉFUGIER EN CAS D'ÉVACUATION ?

En cas d'évacuation, la municipalité vous invite à vous rendre dans l'un des centres d'accueil suivants:



Salle polyvalente LUNAS , Salle Polyvalente TAILLEVENT , Salle Polyvalente VALQUIERES



## LES NUMÉROS & LIENS UTILES



N° Mairie : **04 67 23 81 42**



Intercommunalité / EPCI : **04 67 23 78 03**



Pompiers : **18 ou 112**



Police / Gendarmerie : **17**



Police municipale : **04 67 23 80 23**



Site commune : [www.mairie-lunas.fr](http://www.mairie-lunas.fr)



Préfecture : [www.hérault.gouv.fr](http://www.hérault.gouv.fr)



Inforoute : [geo.hérault.fr/inforoute](http://geo.hérault.fr/inforoute)



Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)



Vigicrues : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)



France inter : **NC FM**

France bleu : **NC FM**



Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE INONDATION

L'inondation est une **submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau**.

Lorsque celle-ci est densément urbanisée, l'impact de ces débordements sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités économiques peut être très dommageable.

Les mesures préventives, comme les comportements de mise en sécurité, permettent de réduire ces conséquences et d'**améliorer la résilience** des populations, du territoire et des activités économiques.



Les **repères de crues** ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque, en nous rappelant qu'une crue majeure peut se reproduire à l'avenir.

### AVANT



Téléchargez "myPredict" sur votre smartphone.



Disposez d'un poste de radio à piles (Radio France, France Info).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

### PENDANT



Etre vigilant dès l'alerte jaune et suivre les consignes en cas d'alerte orange.



**Évitez tout déplacement inutile.**



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école.**



Ne téléphonez qu'en cas de besoin.



Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil.**

### À L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX :



Protégez-vous et votre habitation.



**Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages. Ne descendez pas dans les sous-sols.**

### VOUS CIRCULEZ AU MOMENT DE L'ALERTE :



**Ne circulez pas dans une zone inondée. Eloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.**

### APRÈS



Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique. Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.



Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.



Aérez et désinfectez les pièces.

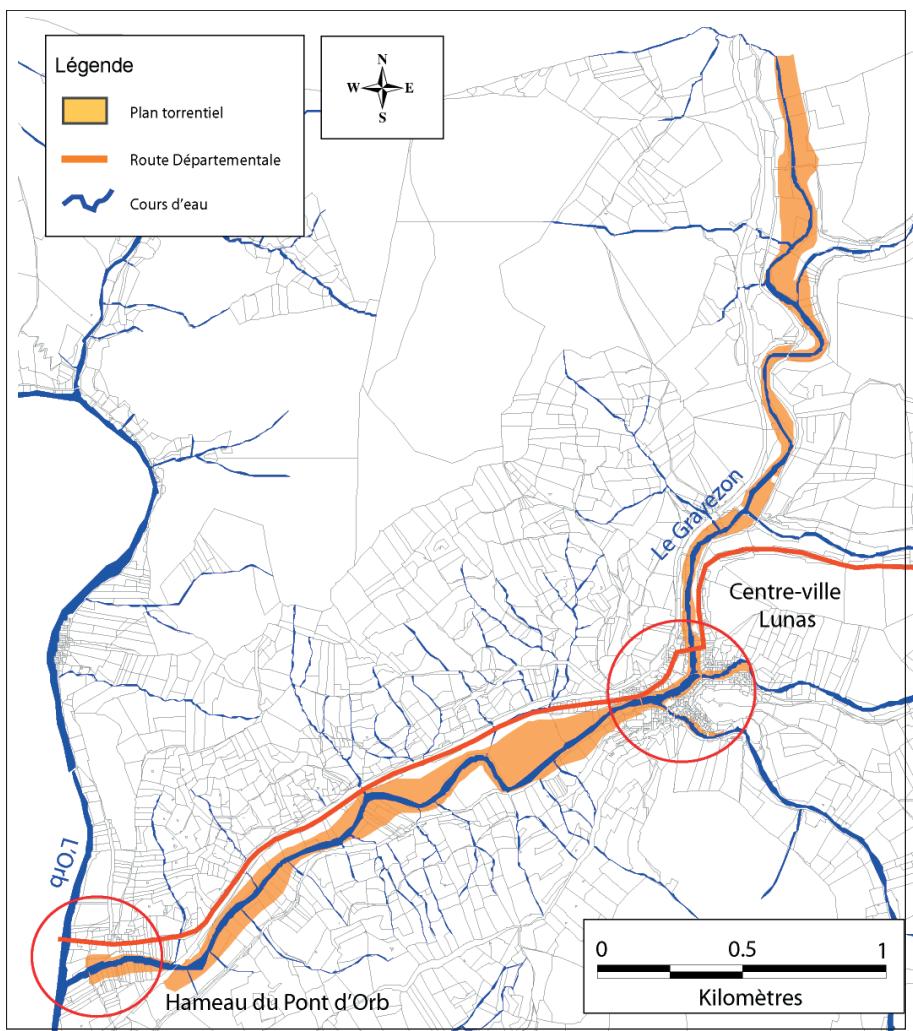
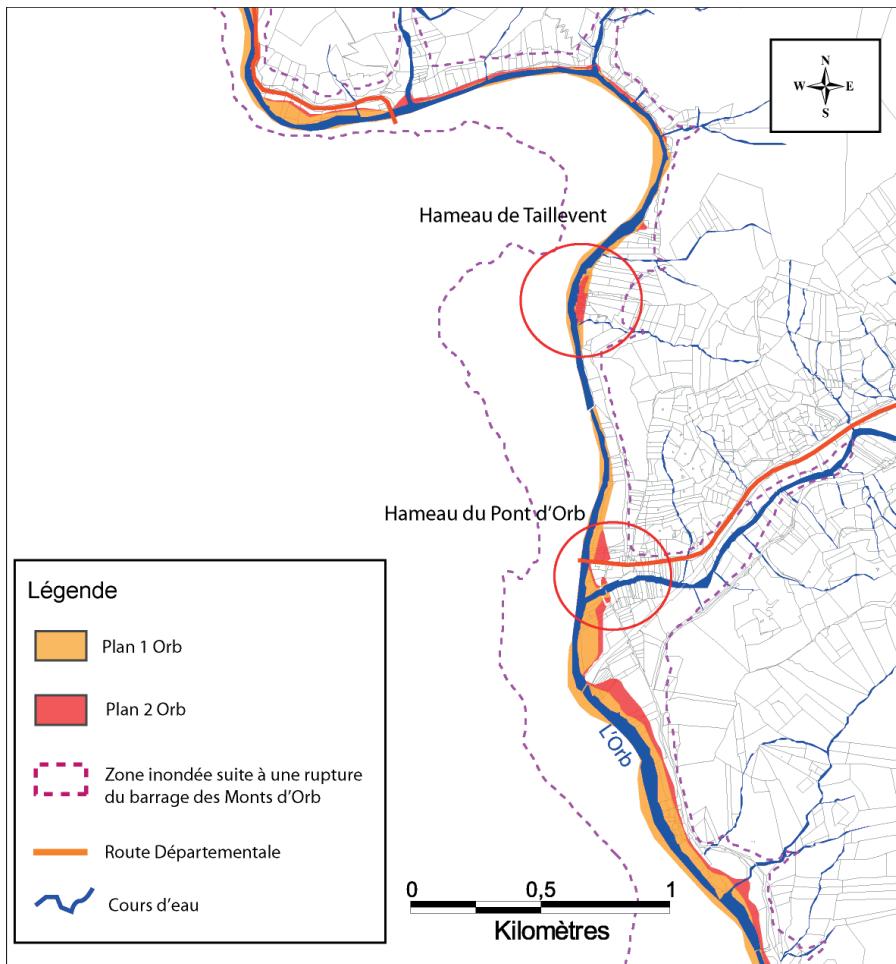
### LES SECTEURS EXPOSÉS



- Taillevent
- Lunas
- Le Pont d'Orb

Toutes les zones à proximité d'un ruisseau qui peut vite gonfler (crue torrentielle) en cas d'épisode intense

# LE RISQUE INONDATION



# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE FEUX DE FORÊTS

Un incendie de forêt est un feu non maîtrisé qui se propage sur une étendue boisée. D'origine naturelle ou accidentelle, il peut se produire toute l'année, mais la période estivale est la plus propice. La **propagation de l'incendie** est principalement déterminée par le **type de végétation** (les landes, le, maquis et la garrigue sont les formations végétales les plus exposées), **les conditions météo (vent fort, forte chaleur) et le relief.**

### L'IMPORTANCE DU DÉBROUSSAILLEMENT

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillement (au minimum 50 mètres autour de votre habitation\*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier).

Le débroussaillement vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir voire stopper la progression du feu.

\* La zone de débroussaillement est modifiable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'information, contacter la DDTM.



### AVANT



Débroussaillez autour des habitations et le long des voies d'accès pour garantir la plus grande sécurité de votre habitation. N'accrochez pas à la maison des réserves de combustibles.



Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, motopompe pour piscine...).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

### PENDANT



Informez les sapeurs-pompiers le plus vite et le plus précisément possible (18 et 112).



Fermez les volets, portes et fenêtres ; calfeutrez-les avec des linges mouillés.



Ne vous approchez pas d'un feu de forêt ; ne sortez pas sans ordre des autorités. Dans la nature, éloignez-vous dos au vent en vous dirigeant sur les côtés du front de feu.



Évitez d'utiliser votre véhicule.



Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation ; arrosez les abords.



Fermez les vannes de gaz et produits inflammables.



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité.



Écoutez la radio (France Info, France Bleu).

### APRÈS



Faites l'inventaire des dégâts.



Aérez les pièces.

Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

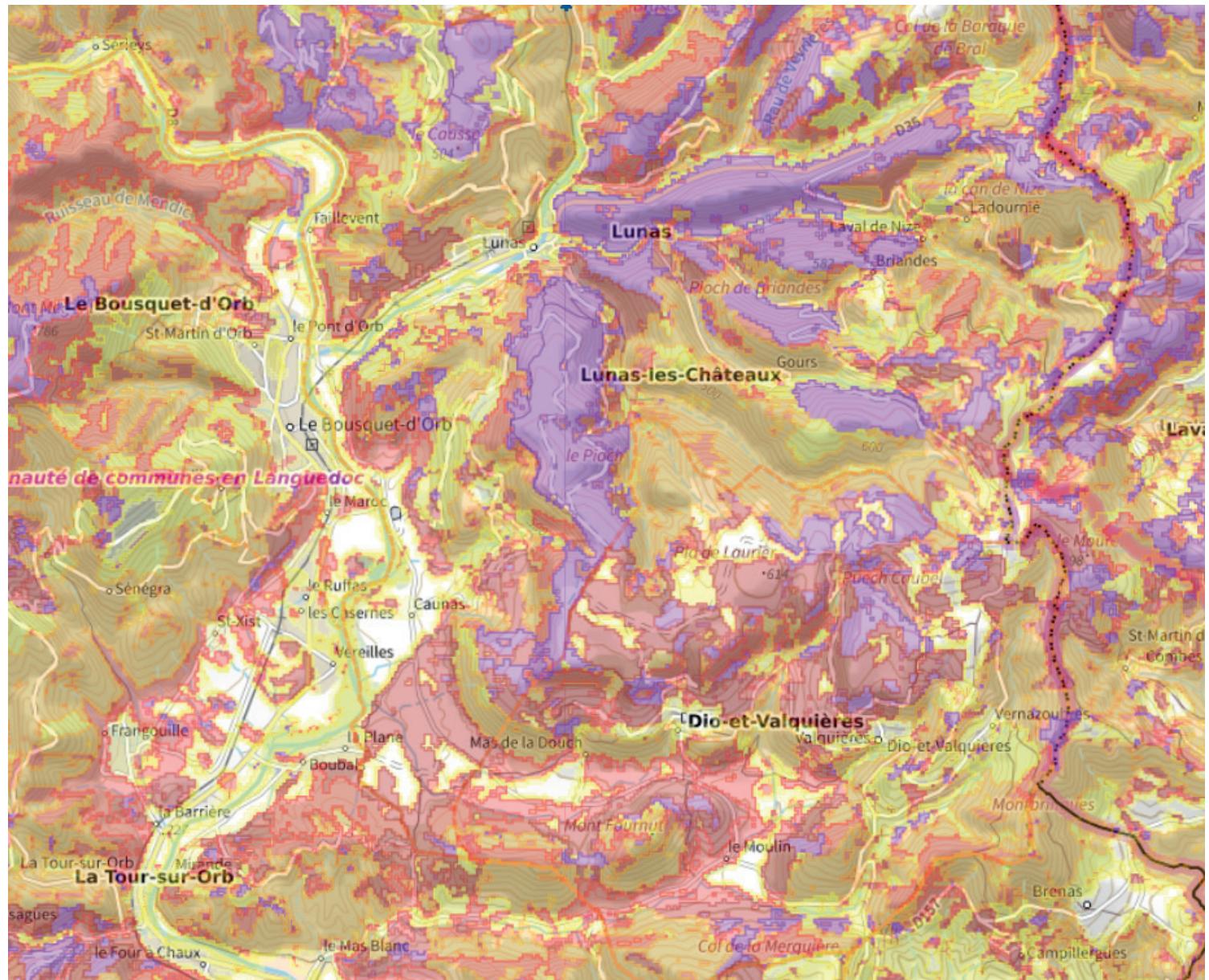


### LES SECTEURS EXPOSÉS

Toute la commune

Faire attention aux zones interface forêts habitats

# ALÉA FEU DE FORêt



Périmètre commune

Zones urbaines ou à urbanis

Type d'aléa



Description :

L'aléa subi évalue l'intensité et l'extension potentielles du phénomène incendie de forêt en fonction de la combustibilité de la végétation, de la biomasse, de la pente du terrain, de la position dans le versant, de l'exposition et de la connaissance du déroulement des feux passés. Les valeurs de l'intensité du feu sont regroupées en 5 classes selon l'échelle du CEMAGREF de 1: Très faible à 5: Très fort

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Gagnez le plus rapidement possible un point haut sans traverser la rivière.



Rejoignez le point de regroupement le plus proche en suivant les indications de la mairie.



N'utilisez pas votre véhicule pour évacuer la zone.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

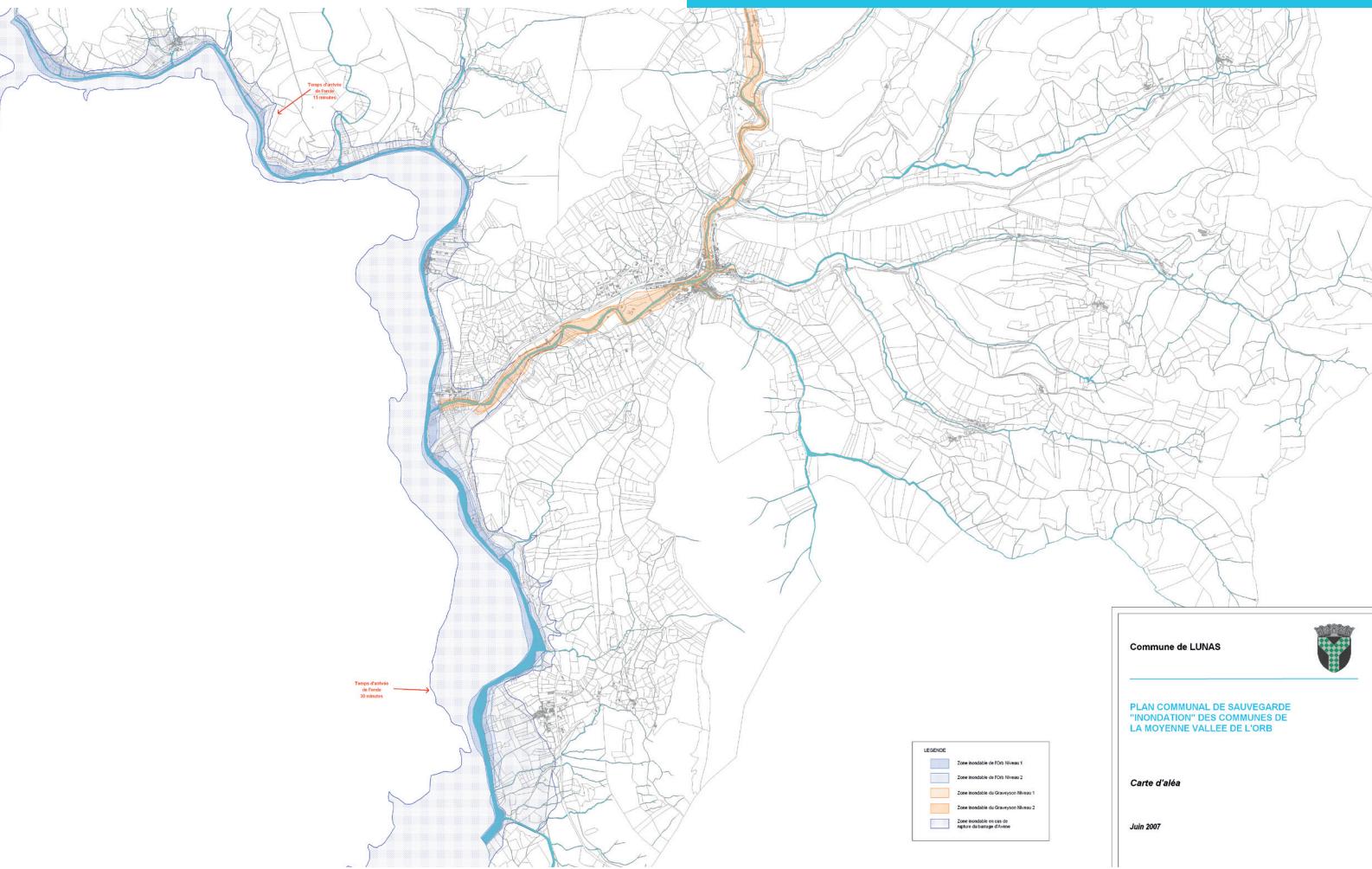


## LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

La commune de Lunas-les-Châteaux peut être touchée par une éventuelle rupture du barrage des Monts d'Orb car elle est située dans la zone de proximité immédiate.

L'onde de rupture du barrage arriverait sur le territoire communal en 10 et 15 minutes après la rupture.

Les hauteurs d'eau engendrées conduiraient alors à l'inondation de Sériey, Taillevent, le Pont d'Orb, la Varède et la coupure des routes D8 et D35.



# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des **vents forts à violents** se produisent sur une large zone géographique. Ce phénomène peut avoir des **conséquences graves sur la population, les biens** (chutes d'objets divers (toitures, cheminées, grues, chapiteaux, etc.), détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports, etc...) **et l'environnement** (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation,...).



Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs (évitez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux).



Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux.



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.



### AVANT



Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobilier de jardin, objets divers).



Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).



Fermez les portes et les volets.



Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

### PENDANT



Dans la mesure du possible restez chez vous.



Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.



N'intervenez pas sur les toitures.



Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.



Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

### APRÈS



Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.



Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.



### LES SECTEURS EXPOSÉS

Toute la commune

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



## LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

Les **chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes** sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C.

Elles peuvent entraîner **la formation de phénomènes glissants** sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des **conséquences graves pour la population** (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures, etc.), **les biens et la vie quotidienne** (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches...).

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Le risque mouvement de terrain est consécutif à un **ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique**. On en distingue plusieurs types : glissement de terrain, chutes de blocs, érosion du littoral, effondrement, coulée de boue, retrait-gonflement des argiles.

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de succession de périodes de gel/dégel.



Quittez rapidement les bâtiments.



Gagnez un point haut pour vous mettre hors de portée du danger.



Fuyez latéralement pour sortir le plus vite possible de l'axe de la coulée.



### LES SECTEURS EXPOSÉS

toute la commune



**Abritez-vous** loin des fenêtres.



Après la secousse, **coupez les réseaux, ne fumez pas.**



À l'extérieur, éloignez-vous des constructions, lignes électriques.

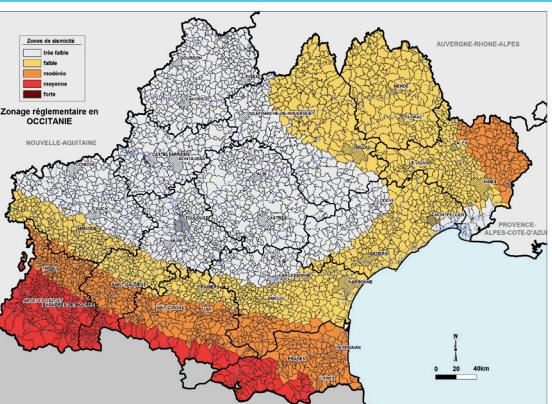


Dès que vous le pouvez, **rejoignez un point de rassemblement.**

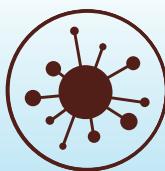
### LES SECTEURS EXPOSÉS

Risque faible sur la commune

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE PANDÉMIE

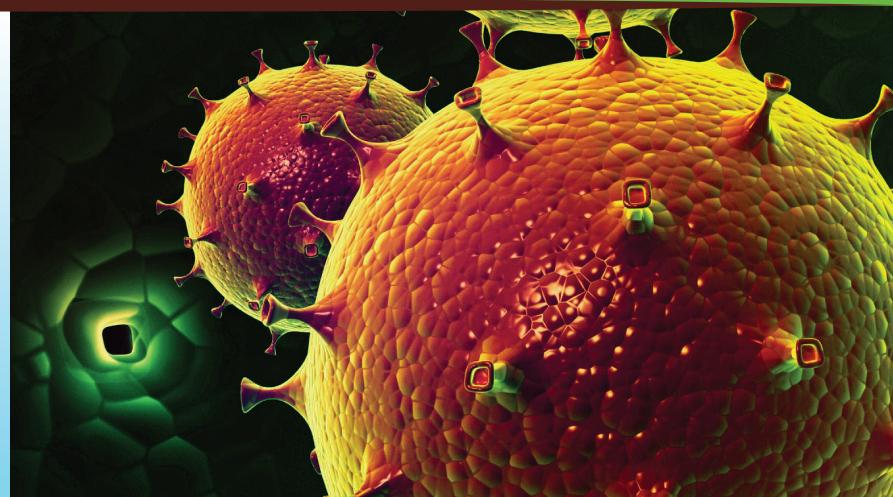
Le risque pandémie désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme.

Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades (exemple du COVID 19).

### LES SECTEURS EXPOSÉS

Toute la commune

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



**Respectez les mesures d'hygiène** recommandées (lavage régulier des mains, port du masque dans les lieux publics, distanciation physique etc.).



**Évitez les contacts** avec les personnes malades et/ou les animaux infectés. Si vous êtes/ou avez été en contact avec une personne malade, isolez-vous et faites vous tester.



**Faites-vous vacciner** contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.



En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, **appelez votre médecin traitant ou le 15.**



Hydratez-vous en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool).



Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.



Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes.



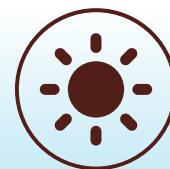
Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

### LES SECTEURS EXPOSÉS

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



## LE RISQUE CANICULE

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières (**diurnes et nocturnes**) atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures aux normales saisonnières du département concerné. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et appauvrissement de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

Ces périodes de canicule ont des conséquences graves pour les personnes fragilisées (coup de chaleur, déshydratation, troubles respiratoires,...) pour les biens et la vie quotidienne (fissuration des façades des habitations, pollution des zones urbanisées...).

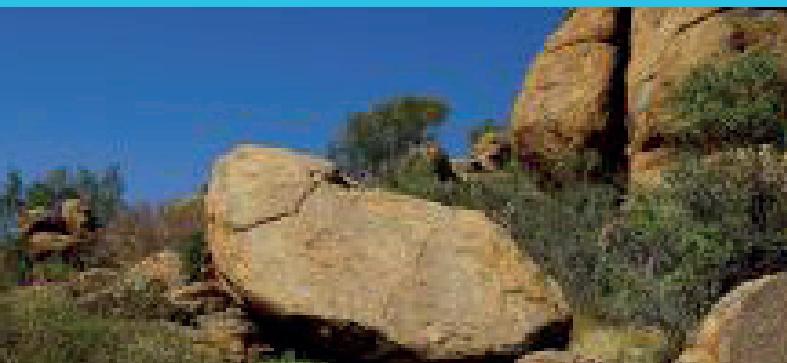
# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE GRAND FROID

Le risque de Grand Froid est lié à la survenue de températures atteignant des **valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières du département concerné et s'étalant sur plusieurs jours.** Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes météorologiques dangereux : formation de verglas et de glace, chutes de neige, pollution atmosphérique etc.

Ces périodes de Grand Froid ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (hypothermie, aggravation des pathologies et des maladies infectieuses, intoxication par le monoxyde de carbone,...), **les biens et la vie quotidienne** (gel des réseaux électrique, des conduites d'alimentation, coupure de la circulation ferroviaire, aérienne, etc.).



Renforcer l'étanchéité de votre habitation.



Ventiler régulièrement vos pièces à vivre.



Vérifier votre système de chauffage.



Prévenez les autorités.

Pour plus d'information, consultez le site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire : [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr), le site de l'ARS occitanie, le site de BRGM ou le site de l'ASN.

**Important :** Vérifier régulièrement l'efficacité des mesures de réduction entreprises



### LES SECTEURS EXPOSÉS

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



Protégez vos canalisations et compteur d'eau.



Évitez de vous déplacer.



Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.



Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, composez le 115 (n° d'urgence).



### LES SECTEURS EXPOSÉS

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités



## LE RISQUE RADON

Risque lié à la radioactivité d'origine naturelle présente dans la croûte terrestre, pouvant entraîner un risque sur la santé des personnes exposées. Pour connaître l'exposition de votre habitation, vous devez réaliser un dépistage à l'aide d'un appareil adapté, agréé par l'autorité de sûreté nucléaire. Les locaux en sous-sol sont les plus exposés.

**VOUS POUVEZ VOUS RAPPROCHER D'UN ORGANISME AGRÉÉ PAR L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (ASN) POUR RÉALISER LES MESURES.**

### LES SECTEURS EXPOSÉS

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE SÉCHERESSE

Le risque de sécheresse est lié au **manque de précipitations et/ou à des prélèvements excessifs** ou inadaptés de l'eau disponible. La sécheresse existe en toute saison, toutefois elle peut être accentuée par les fortes températures.

Ce phénomène peut avoir des conséquences sur la ressource en eau. Il peut en résulter des **restrictions d'usage** pour préserver la ressource pour les usages quotidiens et professionnels.

Des **phénomènes** peuvent être **associés** à un épisode de sécheresse : canicule, retrait gonflement des argiles, appauvrissement de la nappe phréatique, déficit des ressources en eau, baisse des niveaux des cours d'eau, barrages et retenues d'eau, risque d'incendie, pollution atmosphérique en cas d'absence de vent.



**Ne pénètrez jamais**  
dans les anciens travaux  
miniers souterrains.



**Renseignez-vous**  
auprès de la mairie sur  
l'existence d'anciens  
travaux.



**Quittez** rapidement les  
bâtiments affectés.

**Après**



**Ne retournez pas** dans  
les bâtiments.



**Faire connaître** le  
sinistre par les autorités.  
Le déclarer au plus tôt à  
votre assureur.



**Fuyez latéralement** pour  
sortir le plus vite possible  
du lieu de l'affaissement.



Prévenez les autorités.



### LES SECTEURS EXPOSÉS

Dans tous les cas, respectez les  
consignes de sécurité diffusées par  
les autorités



## PRÉVENIR LA SÉCHERESSE

Les bons gestes pour économiser l'eau :



Réparez toute fuite d'eau sans tarder.



Privilégiez les douches aux bains.



Installez des équipements sanitaires  
économies en eau.

Respectez l'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau en vigueur dans votre département (limiter ou stopper l'arrosage des jardins et/ou pelouse, ne pas laver sa voiture, ne pas remplir sa piscine....).



## LE RISQUE MINIER

Le risque minier est lié à l'évolution des vides miniers et ouvrages (puits, galeries) abandonnées au cours des siècles du fait de l'arrêt de leur exploitation.

Ces **cavités souterraines artificielles** plus ou moins profondes **présentent des risques potentiels de désordres en surface** (affaissement, effondrement) **pouvant affecter la sécurité des personnes et des biens** (bâtiments, voiries, réseaux de gaz et d'eau, etc....).

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de périodes de succession de gel/dégel.

# LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



## LE RISQUE ATTENTAT

Le risque attentat survient lorsqu'une personne seule ou un groupe de personnes commet un ensemble d'actes de violence, par le biais d'attaques physiques, ou par la diffusion de produits toxiques ou contaminants.

Le Plan Vigipirate se décline en trois niveaux en fonction de la situation dans un objectif de sécurisation du pays.

A la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste qui s'articule autour de 4 notions clés : s'échapper, se cacher, alerter et résister.



Vigilance permanente  
face à une menace  
élevée mais diffuse



Protection renforcée  
face à un niveau de  
menace élevé



Protection renforcée  
face à une menace  
imminente ou à la suite  
immédiate d'un attentat

Pour plus  
d'informations :  
[Site du  
gouvernement](#)



### Réagir en cas d'attaque



#### 1. S'ÉCHAPPER



ÊTES-VOUS CERTAIN  
DE POUVOIR  
VOUS ÉCHAPPER  
SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

#### 2. SE CACHER



SI NON ENFERMEZ-VOUS  
ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- Eloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



#### 3. ALERTER



UNE FOIS CACHÉ  
ET EN SÉCURITÉ,  
APPElez LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position  
mais également celle de vos agresseurs.

Qui ? : Nature de l'attaque (explosion,  
fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description  
physique et attitude, estimation du nombre  
de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

#### 4. RÉSISTER



SI SE CACHER OU ÉVACUER  
EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE  
VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distraizez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



FAIRE FACE  
ENSEMBLE



## CONSTITUEZ VOTRE KIT DE SÉCURITÉ



Radio à piles

Bougies ou  
lampes de pocheNourriture  
et eau potable

Médicaments



Vêtements

## LE PLAN INDIVIDUEL DE MISE EN SURETE

Le Plan Individuel de Mise en Sureté (PIMS) destiné aux personnes vivant sous le même toit afin de leur permettre de se préparer aux situations de crise :

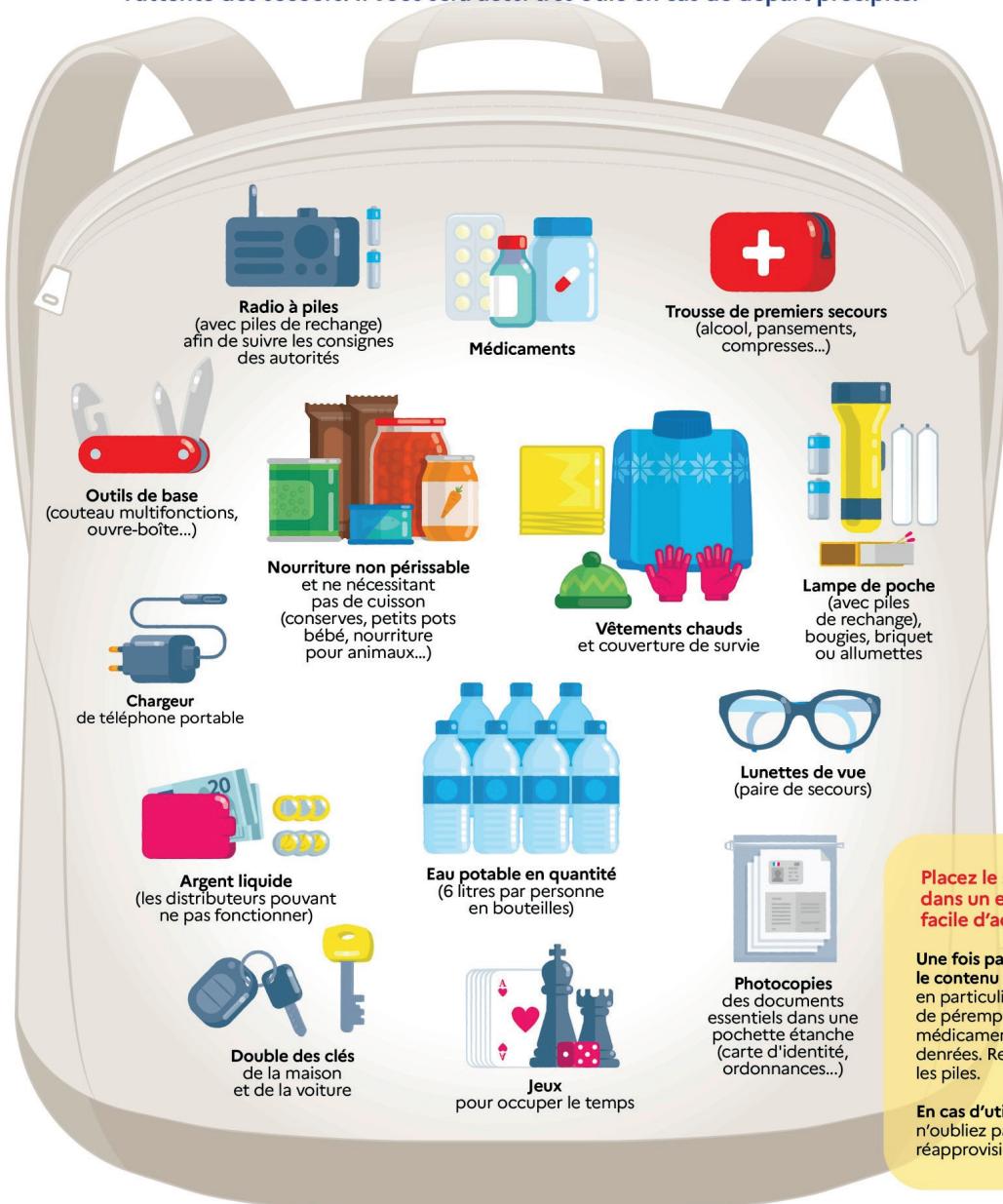
Document téléchargeable

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/mon-plan-familial-de-mise-en-surete>

## Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**TEMPÊTE, CANICULE, INONDATION, INCENDIE,  
ACCIDENT INDUSTRIEL, SÉISME, ...**

**LA VILLE DE LUNAS-LES-CHATEAUX  
VOUS INFORME EN DIRECT !**



**POUR ÊTRE INFORMÉ, POUVOIR RÉAGIR,  
ASSURER MA SÉCURITÉ**

**JE M'INSCRIS !**

**COUPON À REMETTRE / À RENVOYER À LA MAIRIE**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° tél : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

- Autorise la mairie à utiliser mon numéro de téléphone / mon mail  
 Refuse la mairie à utiliser mon numéro de téléphone / mon mail

Lunas, le \_\_\_\_\_  
Signature :